



La municipalité vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

MARCHÉ DE NOËL : «NOËL MAGIQUE»

La municipalité vous propose un Marché de Noël haut en couleurs. La place du village va se parer d'un décor féerique, magique et ensorcelant ! **Venez vous amuser avec nous, et déguisez-vous aux couleurs de votre sorcier préféré !**

Les nombreux exposants et associations vous accueilleront dans leur chalet, pour vous proposer, entre autres, des dégustations culinaires et les artistes seront au rendez-vous pour vous présenter leurs créations. **Vous trouverez des idées cadeaux pour Noël, des décorations pour vos tables de fêtes et votre sapin de Noël !**



ANIMATIONS...

VENDREDI 6 ET SAMEDI 7 DÉCEMBRE

→ **PHOTO BOOTH.** Séance photo. Dans un décor magique, avec des accessoires mis à disposition, viens réaliser ta photo pour intégrer l'école des sorciers. Tu pourras repartir avec ton portrait (3€ au profit de l'association *Essence du Garage*).

→ **CHAPEAU MAGIQUE.** Coiffe-toi du chapeau magique et tu connaîtras ton école de sorcellerie.

→ ÉVASION MAGIQUE

Pour les enfants. Les portraits de sorciers cachés sur le marché te permettront de découvrir une combinaison magique. Les exposants te seront d'une aide précieuse et ta ténacité sera récompensée, une surprise t'attend !

Pour les plus grands. Les solutions aux énigmes t'aideront à sauver ton école et devenir « officiellement » un vrai sorcier.

→ MANÈGE GRATUIT

SPECTACLES...

VENDREDI 6 DÉCEMBRE

→ 16h15 : la « **Chorale de l'école Ste-Thérèse chante Noël** ». Venez nombreux encourager les petits chanteurs !

→ 16h30 le groupe « **Au fond d'ma cour** » interprétera des chansons de Noël. Puis vers 18h15, ils reviendront animer le Marché de Noël avec un concert participatif et ludique.

→ 19h30 : la **Fanfare Saint-Michel** endiablera la place du village.

SAMEDI 7 DÉCEMBRE

→ 15h30 : Les « **Trolls de Noël** » offriront une déambulation musicale pleine de bonne humeur. Ils interpréteront, avec beaucoup d'énergie, des chants de Noël ainsi qu'un répertoire de musiques bretonnes festives.

→ 16h : spectacle pour les enfants avec « **La Lutine Nénette** ». Joyeuse et dynamique, elle défiera les lois de la gravité en tournoyant avec ses hula-hoops ou perchée sur ses cannes d'équilibre. Hors du temps, telle une danseuse dans sa boîte à musique, elle diffusera autour d'elle une bouffée d'air récréatif.

→ À 17h - 18h et 19h : les « **Trolls de Noël** » reviendront déambuler sur le Marché de Noël avec leurs instruments magiques.

CONCOURS DE DESSIN

«DESSINE TA BOULE DE NOËL»

La municipalité propose aux jeunes Péréens (jusqu'à 11 ans), son grand concours de dessin de Noël. Les enfants ont jusqu'au 20 décembre à midi, pour déposer leur dessin (format A4) dans la boîte aux lettres du Père Noël située sur le parvis de la Mairie. Cette année le thème du concours est : «Dessine ta boule de Noël». Il est impératif de noter au dos des oeuvres, le nom, prénom, adresse, email, téléphone ainsi que la date de naissance de l'enfant. Tous les participants recevront un lot de consolation. Les premiers prix, quant à eux, seront décernés par un jury. Règlement complet courant décembre, sur le site internet www.ville-saint-pere.fr.



NOËL À SAINT-PÈRE

LA BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL.

Début décembre, les enfants pourront déposer leur lettre au Père Noël dans la boîte installée devant la mairie. Les enfants recevront une réponse, alors notez bien sur les lettres, leur nom, prénom et adresse. Quelle sera la joie de vos enfants à la réception de ce petit mot du Père Noël !

LA TOURNÉE DU PÈRE NOËL.

La visite du Père Noël est tous les ans, un moment très attendu par les petits Péréens. Il viendra le matin du 24 décembre rendre visite aux enfants dans le centre-bourg, les villages et les lieux-dits. **Soyez attentifs, tendez l'oreille. Pour s'annoncer, il se fera entendre tout au long de sa tournée.**

RÉUNION PUBLIQUE

RÉSEAU DE TRANSPORTS PUBLICS. Le 6 janvier 2025 Saint-Malo Agglomération déploiera son nouveau réseau de transports publics, plus adapté et plus équitable entre les 18 communes de l'agglomération. Venez découvrir les futurs services de bus le **17 décembre à 18h30 à St-Père-Marc-en-Poulet (salle polyvalente L'Ecluse)**. Toute l'info : www.stmalo-agglomeration.fr



BIBLIOTHÈQUE

LA VAGUE DES MOTS - Tél. : 02 99 58 26 76 ou le 06 62 09 13 36
Accueil : mercredi 10h/12h et 16h/18h ; vendredi 16h/18h30 et samedi 10h/12h.
FERMETURE La bibliothèque sera fermée du 23 décembre 2024 au 3 janvier 2025. Les bénévoles vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.
Facebook : [bibliothequesaintpere](https://bibliothequesaintpere.wordpress.com). Newsletter, inscrivez-vous sur le Blog : <https://bibliothequesaintpere.wordpress.com>.



CLIC CÔTE D'ÉMERAUDE

CAFÉ / RENCONTRE ENTRE AIDANTS Temps d'échange de 15h à 16h30, salle de la Vallée Verte à St-Méloir-des-Ondes. **Mardi 17 décembre** «Atelier de gravure sur bois». Encre et impression (suite de l'atelier du 26 novembre).
Info : 02 99 16 88 76 - coordination@clic-cote-emeraude.fr.



DÉCHETS...

COLLECTES BACS JAUNES : vendredis 13 et 27 décembre.
ORDURES MÉNAGÈRES : tous les jeudis, ramassage tôt le matin, sortez les bacs la veille au soir. Renseignements au 0 800 801 061 (services et appels gratuits du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h).
Courriel : dechets@stmalo-agglomeration.fr
DÉCHÈTERIE LA HALTE : ouverture de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Fermée les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél. 06 81 15 80 19.



CÉLÉBRATIONS

MESSES DU SAMEDI À 18H : 7 décembre à Saint-Guinoux ; 14 décembre à Miniac-Morvan ; 21 décembre à Lillemer ; 28 décembre à Saint-Guinoux.
MESSES DU DIMANCHE À 10H30 : 8 décembre à Plerguer ; 15 décembre à Châteauneuf d'I&V ; 22 décembre à Miniac-Morvan ; 29 décembre à St-Père-Marc-en-Poulet.
CÉLÉBRATION DE NOËL : Mardi 24 décembre à 18h, messe des enfants à Miniac-Morvan, messe à 20h à Saint-Père-Marc-en-Poulet. Mercredi 25 décembre à 10h30 à Plerguer.
Contact : 02 99 58 41 02 - paroissechateauneufminiac@gmail.com.



MOT DU JARDINIER

«Si décembre est froid et pluvieux, le printemps sera radieux.»



PARCOURS CITOYEN

3 ÉTAPES OBLIGATOIRES :

- 1- L'enseignement de défense (en classe de 3^e et 1^{re}).
- 2- Le recensement citoyen à 16 ans sur www.service-public.fr ou à la mairie.
- 3- La Journée Défense et Citoyenneté sur www.majdc.fr.

Ce parcours est **OBLIGATOIRE** pour passer les examens (BAC, CAP, permis de conduire...) et pour les concours (fonction publique, grandes écoles...).
Toute l'information : <https://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete> et à l'accueil de la mairie 02 99 58 81 06 - contact@ville-saint-pere.fr.



RUGBY À SAINT-PÈRE

SAINT-PÈRE RUGBY CLUB Compétitions territoriales seniors masculins (+18 ans) Régionale 3 - Poule 2. **Le 15 décembre prochain**, le «Saint-Père Rugby Club» rencontre à domicile «**Rhuys RC**». Soyez nombreux au rendez-vous, et venez soutenir votre équipe !



DÉCLAREZ vos RUCHES

UNE OBLIGATION ANNUELLE ! Apiculteurs, vous avez jusqu'au 31 décembre pour déclarer vos ruches, dès la première colonie d'abeilles détenue (ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation). Cette formalité permet de connaître l'évolution du cheptel apicole, d'améliorer la santé des abeilles et mobiliser les aides européennes. Déclaration en ligne sur : mesdemarches.agriculture.gouv.fr.



ÉCOLE

SPECTACLES DE CIRQUE. Du 2 au 13 décembre, les enfants découvriront les arts circassiens avec *Breizh Malo Circus* et présenteront leurs spectacles les vendredis 6/12 et 13/12 à 19h sous le chapiteau, à la salle polyvalente.



GRUPE SCOLAIRE THÉODORE CHALMEL

Les inscriptions se font tout au long de l'année. Contactez Mme Dessein la Directrice au 02 99 58 85 42 ou par courriel : ecole.0351612m@ac-rennes.fr et découvrez la vidéo de présentation de l'école sur le site de la commune www.ville-saint-pere.fr.



PERMANENCES DES ÉLUS Tous les jours sur rendez-vous

Jean-François RICHEUX - Maire : culture, sport, inter-communalité, citoyenneté et développement économique.
Thierry NUSS - 1^{er} adjoint : finances, budget, chantier d'insertion, personnel, associations, enfance et jeunesse, affaires scolaires.
Élisabeth LE PAPE - 2^e adjointe : urbanisme, personnes âgées, CCAS, protocole, jumelage.
Bernard LEPAIGNEUL - 3^e adjoint : travaux, assainissement et eaux pluviales, voirie, affaires agricoles, étangs et forêts, véhicules, bâtiments, accessibilité PMR et sécurité voirie et bâtiments.
Chantal BESLY - 4^e adjointe : projets d'aménagement : appels d'offres, suivi des chantiers d'aménagements, relations avec les entreprises, secteurs ZAC, environnement, espaces verts, aménagements paysagers, transports en commun, communication, affaires funéraires et animation.

Feuille d'information mensuelle - complément au bulletin municipal

Éditée par la commune de Saint-Père-Marc-en-Poulet, Mairie, 6 rue Jean Monnet 35430 Saint-Père-Marc-en-Poulet

Tél. 02 99 58 81 06 contact@ville-saint-pere.fr www.ville-saint-pere.fr

Directeur de la publication : Jean-François Richeux - Chef d'édition : Chantal Besly - Responsable de rédaction : Adeline Bourdais - Conception et réalisation : Christèle Hervé
Comité de Rédaction : Nicole Kérisit - Carole Lebreton - Murielle Maufroy - Claude Videment - Thierry Nuss.

Ne pas jeter sur la voie publique

